

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Surf et disciplines associées du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **17/10/2022**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention **Surf et disciplines associées** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
	Monsieur	ALBERT	Nino
	Monsieur	ALEXIS	Romain
	Madame	ARASSUS	Mathilde
	Monsieur	BALAY	Théo
	Monsieur	BELY	Oscar
	Monsieur	BERHO	Patxiku
	Monsieur	BEUCHER	Julien
	Monsieur	BIRABENT	Cédric
	Monsieur	BLOUIN	Erwan
	Monsieur	BOUCHGUA	Téva
	Monsieur	BUNEL	Jonathan
	Madame	CAPDEPONT	Maïana
	Monsieur	CAVALLINI	Enzo
	Monsieur	CHAPRON	Lucas

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	CIGANA	Marie-Hélène
Monsieur	COLIN	Yvan
Monsieur	CROZON	Mathis
Monsieur	DEBIERRE	Thomas
Madame	DEMANEZ	Maé
Monsieur	ELLIOTT	James
Monsieur	ERRAZQUIN	Paolo
Monsieur	ETIENNE	Léo-Paul
Monsieur	FIGURI	Erwan
Monsieur	FLOCH	Erwan
Monsieur	FORT	Cédric
Monsieur	GENGEMBRE	Logan
Monsieur	GIORDANO	Maxime
Monsieur	GOUFFRANT	François
Monsieur	JEANJEAN	Ke'a
Monsieur	KHAYATI	Youssef
Monsieur	KHOUERY	Aimé
Madame	KOJFER LOMONT	Pauline
Monsieur	LAGORCE	Pierre
Monsieur	LAMOTHE	Clément
Madame	LAMOTTE	Nina-Anaïs
Monsieur	LARRONDO	Enzo
Monsieur	LÉDÉE	Noé
Monsieur	LÉDÉE	Thomas
Monsieur	LEGEARD	Samuel
Monsieur	LERICHE	Etienne
Monsieur	MAGENDIE	Jean
Monsieur	MANSON	Thibault
Monsieur	MARCHISET	Louis
Monsieur	MASSOUTIER	Kaiwa
Monsieur	MATARESE- TRUCHOT	Pierre
Monsieur	MONCUIT	Raphaël
Madame	NAPIAS	Nina
Monsieur	PAYET	Melvin
Madame	POIRIER	Malou
Monsieur	RAIMONDO	Jules
Monsieur	ROCKER	Jérémy
Monsieur	SARRAUD	Samuel
Madame	SPITZ	Camille
Monsieur	STANGHELLINI	Paul
Monsieur	TERRIER	Tashka
Monsieur	TOGBA	Andréas-Noah
Monsieur	TORRE	Diego
Monsieur	VETTARD	Alban

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 17/10/2022

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
la Cheffe du pôle service formation-certification-emploi


Anne DANIERE-MOREAU

